

Nom : « OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SOINS : AXE PRIMORDIAL DU PROGRAMME MUNICIPAL DE SANTE »

1. Contexte

Situation de la démographie médicale critique, population vieillissante, quartier sans médecin généraliste, médecins submergés de travail, ajouté à cela la lourdeur des tâches administratives, cabinets médicaux non conformes aux règles d'accessibilité sont les éléments majeurs qui ont conduit la Ville de Châteauroux à inscrire l'offre de soins comme axe primordial du programme municipal de Santé Publique.

2. But

Permettre à la population d'avoir une offre médicale de proximité, de répondre aux difficultés constatées ou prévisibles en matière de démographie médicale et de renforcer les modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé.

3. Déroulement

Axe décliné en 3 directions :

Deux objectifs en direction de la médecine générale

Inciter les médecins généralistes à se regrouper dans des structures répondant aux normes d'accessibilité : accompagnement effectif de la Ville dans leurs démarches

Implanter des lieux d'exercices regroupés sur les quartiers : 4 projets, présentés dans le cadre du volet territorial du contrat de projet État-Région début 2015. Les 2 premiers, prioritaires, sont situés dans des quartiers n'ayant pas ou peu doté en médecins généralistes et à réaliser en 2015/2016. Les 2 autres projets, secondaires, seront étudiés à moyen terme.

Deux objectifs en direction des soins d'urgence

Initier la rationalisation des services existants en encourageant une collaboration entre le Centre Hospitalier et la structure privée

Favoriser l'implantation d'une structure type service SOS Médecins : fonctionnement effectif du dispositif depuis le 19 janvier 2015 sous l'appellation Urgences Médicales 36

Un objectif en direction des internes de médecine en stage sur le département

Organiser un accueil, au début de leur stage, des internes avec leurs maîtres de stage (renouvellement d'internes tous les 6 mois) et convier à la même réception de jeunes gens actifs qui vivent à Châteauroux. Organiser une 2ème réception à la fin de leur stage afin de recueillir leur avis sur leur vie professionnelle et quotidienne (logement, loisirs...), la qualité de l'accompagnement dont ils ont bénéficié et les améliorations qu'ils suggèrent. Cet objectif a été réalisé dès 2014 et s'est poursuivi en 2015 et 2016.

4. Partenaires principaux

Direction Territoriale de l'Agence Régionale. Conseil Départemental. Médecins généralistes et paramédicaux Médecins Urgentistes publics et privés. CPAM 36.

5. Pour plus d'information

Châteauroux Métropole, Hôtel de Ville CS 80509 36012 Châteauroux cedex

N° : 02 54 08 33 72

Dominique COTILLON-DUPOUX (élue), dominique.cotillon-dupoux@chateauroux-metropole.fr

Jocelyne ANNEQUIN, jocelyne.annequin@chateauroux-metropole.fr